



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Régulation des réseaux sociaux

Question au Gouvernement n° 145

### Texte de la question

#### RÉGULATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

**Mme la présidente** . La parole est à M. Vincent Thiébaud.

**M. Vincent Thiébaud** . « TikTok m'a encouragée à mettre fin à mes jours, en donnant des astuces pour acheter des médicaments ou des produits à utiliser pour se faire du mal » : ces mots sont ceux d'une jeune adolescente de 17 ans, qui a tenté de mettre fin à ses jours en raison du harcèlement scolaire, largement accentué par des contenus qui, sur TikTok, font la promotion du suicide, de l'automutilation ou des troubles alimentaires.

Cette jeune fille n'est pas la seule. Récemment, deux adolescentes de 15 ans ont mis fin à leurs jours après avoir fait part de leur mal-être sur TikTok. Ces contenus en ont appelé d'autres. Pris au piège de l'enfermement algorithmique, ces jeunes sont tombés dans une spirale infernale.

Lundi 4 novembre, ces passages à l'acte ont poussé les familles des deux adolescentes ainsi que cinq autres familles à assigner le réseau social TikTok devant la justice. Leur objectif est de faire reconnaître sa responsabilité dans la dégradation de la santé mentale et physique de leurs enfants.

Nous connaissons, par diverses études, le poids de l'enfermement algorithmique chez les jeunes et les conséquences dramatiques auxquelles il peut mener.

Ces dernières années, plusieurs lois, dont celle que l'on doit au président Marcangeli, ont permis d'avancer pour protéger notre jeunesse des dangers du numérique.

À l'heure où la santé mentale est la grande cause nationale, où de nombreux jeunes et moins jeunes sont victimes des contenus néfastes des réseaux sociaux, pourriez-vous nous indiquer les actions à mener ? Que comptez-vous faire pour obliger les plateformes à revoir leurs systèmes de modération et de recommandation ?

C'est une question de santé mentale et de protection de notre jeunesse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, DR et UDR ainsi que sur quelques bancs du groupe RN.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

**M. Gil Avérus**, *ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative* . Vous l'avez souligné, les réseaux sociaux peuvent présenter des dangers réels pour notre jeunesse, en particulier pour les plus jeunes, qui s'y connectent massivement.

**M. Pierre Cordier**. Même Donald Trump va sur TikTok !

**M. Gil Avérus**, *ministre* . Selon une étude de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, menée

en 2021, les jeunes fréquentent les réseaux dès 8 ans et demi, et on peut craindre qu'ils ne s'y connectent encore plus tôt aujourd'hui.

La représentation nationale a pris des mesures pour faire face à ces dangers. Je pense notamment à l'instauration d'une majorité numérique à 15 ans ainsi qu'aux dispositions pour mieux prévenir et poursuivre les délits en ligne, tels que le cyberharcèlement. Je veux rappeler aussi le numéro unique pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques, le 3018.

Il importe que ces mesures, que vous avez votées, soient appliquées avec force et que, si elles ne le sont pas, des sanctions soient prises, y compris contre les réseaux sociaux les plus puissants.

Touchant ce sujet de société, il faut que tout le monde agisse et que nous ayons une vue d'ensemble. Tout d'abord, nous devons, pour être efficaces face aux plateformes, nous faire entendre au niveau européen : j'aborderai ce point lors du Conseil éducation, jeunesse, culture et sport qui se tiendra les 25 et 26 novembre. Ensuite, il s'agit du quotidien de nos jeunes, dans leur diversité : chaque minute passée au sein d'une équipe de sport, d'une association, entre jeunes ou de manière intergénérationnelle, est une minute gagnée pour faire nation ensemble. Il convient donc d'encourager les pratiques collectives.

Enfin, ce phénomène met en cause notre capacité à comprendre les aspirations des jeunes, à dialoguer avec eux, à leur donner des perspectives ; c'est pourquoi j'ai nommé Hugo Huet président du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, en lui demandant de faire de ces échanges, y compris dans les territoires ruraux et ultramarins, une priorité. Je tiens à vous assurer que nous serons particulièrement attentifs, à la fois au titre de la grande cause nationale pour 2025 qu'est la santé mentale et à celui du plan d'action pour la jeunesse qu'élaboreront mes services, en relation avec la représentation nationale, dans les prochains mois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Thiébaud](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (9<sup>e</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 145

**Rubrique :** Internet

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2024